



Stagiaire chargé de la mise en place du système de recensement des logements accessibles sur le territoire communautaire (H/F)

Descriptif du stage :

Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint du pôle politique de la Ville et plus quotidiennement de la chargée de mission habitat, vous réaliserez, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat et des obligations légales découlant de la loi du 11 février 2005, une **mission visant à la mise en place du système de recensement des logements accessibles sur le territoire communautaire.**

Vous serez plus particulièrement chargé de :

- ✓ Appréhender les obligations légales et réglementaires,
- ✓ Analyser la structuration du territoire intercommunal,
- ✓ Adopter une approche globale et transversale de la méthode de recensement,
- ✓ Intégrer la réflexion dans le cadre du PLH, ainsi que dans celui de l'ensemble des plans liés aux transports et à la voirie (Plan de Déplacements Urbains, Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie...) et au développement durable (Plan Climat),
- ✓ Proposer une méthodologie de travail globale, adaptée au cadre de réflexion intercommunal déjà existant, à savoir la commission intercommunale de l'accessibilité :
 - Méthode de collecte
 - Recherche de partenariat et de mise en réseau
 - Choix des instances
 - Benchmarking
- ✓ Etre force de proposition quant au type de recensement à mettre en place : proposition et analyse des conséquences des différents scénarii proposés (coût, observation, partenariat)
- ✓ Elaborer, tester et lancer le mode de recensement et de suivi opérationnel

Profil et compétences :

- Formation supérieure en bâtiment, génie civil, droit de la construction, aménagement/urbanisme
- Dynamisme
- Rigueur
- Qualités rédactionnelles
- Aptitude à l'animation de réunions
- Maîtrise des outils et logiciels informatiques (word, excel, powerpoint, SIG...)

Rémunération :

- Stage rémunéré de 6 à 8 mois

Contact et renseignements : drh@grand-troyes.fr